

Retrouvez-nous sur www.dfp-nutralliance.fr

USINES DE FABRICATION
Aliments Conventioneels
SAINT-YBARD (19140)
Le Moulin du Claus
215 route du moulin du Claus
Tel : 05 55 98 99 00

LIGNEYRAC (19500)
Le Moulin du Peuch
4700 route de la Planchette
Tel : 05 55 85 92 01

Aliments Biologiques
SADROC (19270)
Barial
36 route de Sainte-Férelle
Tel : 05 55 21 26 47



Facturé à	Date facture	Numéro : facture	Folio
000582	28/10/2025	2 500 027 076	1

Facturé à
GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE
PARAMELLE

46210 ST CIRGUES

FACTURE

N° SIRET: 44039022700013
Identifiant intra communautaire: FR41440390227

Produit	Désignation	Quantité Commandée	Quantité Facturée	Nbre Unité		Prix HT Net	Montant HT	T v a
PF003801	BI n° 521 538 du 28/10/2025 Site LIGNEYRAC BI externe n° 081586 Livré chez TILLEUL DE PARAMELLE PARAMELLE [000582] 46210 SR CIRGUES /PALMITOP *GF* GR V N° int: 5652 Silo: SILO 3 Lot(s): 60510270160003	4,0000T	3,9400T			313,00	1 233,22	2
	Totaux	4,0000T	3,9400T					

à joindre à votre règlement		Montant net HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
		1 233,22	2 5,50	67,83	1 301,05	
						FACTURE
						Net à payer
		1 233,22		67,83	1 301,05	1 301,05 €

à joindre à votre règlement

FACTURE

Client: 000582

Net à payer

Mode de règlement: (C) CHEQUE BANCAIRE

Echéance:

2 500 027 076

Facturé le 28/10/2025

1 301,05 €

28/11/2025

Mode de règlement: (C) CHEQUE BANCAIRE

Echéance(s)

28/11/2025

1 301,05 €

Facture des activités de revente (ou LME) à un taux de 5% sans préjudice de l'exigibilité. Ce taux ne peut être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal (art. L441-9 du Code de Commerce).

387 (article 121).

PAIEMENT : Toute somme impayée à l'échéance entraîne pour l'acheteur l'application des pénalités de retard (loi LME) à un taux de 5% sans préjudice de l'exigibilité. Ce taux ne peut être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal (art. L441-9 du code de commerce). Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera facturée en cas de dépassement des délais de paiement selon la loi 2012-387 (article 121). En l'absence de mention expresse contraire figurant dans le corps de la facture, aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

RESERVE DE PROPRIETE : le vendeur conserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts (Loi 80-335 du 12/05/1980)

NUTRILIM SA au capital de 4 606 963€ - RCS Brive 401424353 - SIRET : 401 424 353 00019 - Siège social : 215, Route du Moulin du Claus - 19140 SAINT-YBARD
N° TVA intra-communautaire : FR2940142435300019 / APE 1091Z
Ets DFP Nutralliance - Tél. : 05 55 98 99 00 - Fax : 05 55 73 04 45 - E-mail : contact@dfpnutralliance.fr
N° agrément : dFR19248001M - EMB : 19248A - Issu d'un site certifié OQUALIM-RCNA

CGV au verso